Direction de l'Enfance
Année scolaire 2023-2024

Saint Germain en Laye

TRANSPORT SCOLAIRE
LES CIRCUITS

MODALITÉS D'INSCRIPTION

CIRCUIT DE RAMASSAGE SCHNAPPER

Ce circuit de ramassage est réservé aux élèves de l'école élémentaire Schnapper.
Les parents doivent effectuer les démarches suivantes :

1 Télécharger sur le portail Famille (+) : http://portail.saintgermainenlaye.fr un dossier d'inscription contenant une demande d'inscription, une autorisation parentale (les horaires de ramassage sont disponibles sur le site de la Ville et le portail Famille(+)).

2 Retourner le dossier d'inscription à la direction de l'Enfance au plus tard le 20 août 2023 accompagné d'une photo d'identité récente, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de l'autorisation parentale signée.
Après validation par courriel de l'inscription aux transports scolaires par la direction de l'Enfance, vous pourrez retirer la carte de votre enfant à l'accueil du centre administratif (86 rue Léon-Desoyer).

3 Joindre l'autorisation parentale complétée et signée au dossier d'inscription. Celle-ci est à télécharger sur le portail Famille (+) : http://portail.saintgermainenlaye.fr

CIRCUIT DE RAMASSAGE FROMAINVILLE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ce circuit de ramassage est réservé aux élèves scolarisés à l'école maternelle et élémentaire Frédéric-Passy, aux collèges Marcel-Roby, Claude-Debussy à Saint-Germain-en-Laye et au lycée Jeanne-d'Albret à Saint-Germain-en-Laye.
Les parents doivent effectuer les démarches suivantes :

1 Télécharger sur le portail Famille (+) le formulaire Île-de-France Mobilités de demande de carte scolaire « Circuit spécial scolaire » 2023-2024 et les horaires de ramassage.

2 Retourner le formulaire Île-de-France Mobilités complété avant le 20 août 2023 à la direction de l'Enfance, accompagné d'une photo récente et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.
Après validation par courriel de l'inscription aux transports scolaires par la direction de l'Enfance, vous pourrez retirer la carte de votre enfant à l'accueil du centre administratif (86 rue Léon-Desoyer).

3 Joindre l'autorisation parentale complétée et signée au dossier d'inscription. Celle-ci est à télécharger sur le portail Famille (+) : http://portail.saintgermainenlaye.fr

.../...

CIRCUIT DE RAMASSAGE CAMP DES LOGES

DESSERTE N°1 Du camp des Loges à l'école élémentaire Frédéric-Passy. Ce circuit concerne uniquement les élèves élémentaires de l'école Frédéric-Passy.

Les parents doivent effectuer les démarches suivantes :

1 Télécharger le formulaire Île-de-France Mobilités de demande de carte scolaire « Circuit spécial scolaire » 2023-2024 (sur le portail Famille (+)), et les horaires de ramassage.

2 Retourner le formulaire Île-de-France Mobilités complété avant le 20 août 2023 à la direction de l'Enfance, accompagné d'une photo récente et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.